

Department of Health / Ministère de la Santé
Public Health New Brunswick /
Santé publique Nouveau-Brunswick
P.O. Box / Case postale 5100
Fredericton, NB / Fredericton (N.-B.) E3B 5G8
Telephone / Téléphone 506-457-4800
Facsimile / Télécopieur 506-453-2780

Date October 20, 2021 / Le 20 octobre 2021

To / Dest. Regional Health Authorities / Régies régionales de la santé (Horizon, Vitalité), EMP / PEM, ANB / ANB, New Brunswick Pharmacists' Association / Association des pharmaciens du Nouveau-Brunswick, New Brunswick Medical Society / Société médicale du Nouveau-Brunswick, NANB / AIINB, ANBLPN / AIAANB, Nursing Homes / Foyers de soins, Social development / ministère du Développement social, First Nations / Premières Nations

From / Exp. Dr./D^{re} Cristin Muecke

Copies Jennifer Elliott, RMOH / MHR, Mathieu Chalifoux, RHA-PH Immunization Coordination / Groupe de coordination de l'immunisation RRS-SP, Shelley Landsburg, Nadia Drisdelle, Janice Jardine, Janique Robichaud-Savoie

Subject / Objet **COVID-19 Booster for Health Care Workers and First Nations/ Dose de rappel d'un vaccin contre la COVID-19 pour les travailleurs de la santé et les Premières Nations**

There is currently a resurgence of COVID-19 cases in New Brunswick fueled by the highly transmissible Delta Variant. Delta has been shown to be more virulent compared to previous strains resulting in a higher percentage of cases, most notably in unvaccinated individuals, but also to a lower extent in vaccinated individuals. Individuals who are fully vaccinated and not considered vulnerable to COVID-19 due to age or underlying medical conditions, continue to have very high protective immunity from severe COVID-19 disease, hospitalization, and death. Although vaccines are highly effective, they are not 100% perfect and some fully vaccinated people will experience breakthrough infection. While fully vaccinated people with Delta variant breakthrough infection can transmit the virus, they appear to spread the virus for a shorter period of time.

Evidence exists that protection from symptomatic infection amongst fully vaccinated individuals can decrease slightly after 6 months, especially amongst those who were prioritized early in the vaccine roll-out and had a shorter interval between first and second doses. Break-through symptomatic infection may be due to some degree

Au Nouveau-Brunswick, on assiste actuellement à une recrudescence de cas de COVID-19 attribuable au variant Delta, hautement transmissible. Le variant Delta s'est avéré plus virulent que les souches précédentes, d'où le pourcentage plus élevé de cas, notamment chez les personnes non vaccinées, mais aussi dans une moindre mesure, chez des personnes vaccinées. Les personnes adéquatement vaccinées qui ne sont pas considérées comme vulnérables à la COVID-19, en raison de leur âge ou de problèmes médicaux sous-jacents, continuent de disposer d'une protection immunitaire très élevée contre les complications, les hospitalisations et les décès dus à la COVID-19. Bien que les vaccins soient très efficaces, ils ne sont pas parfaits et certaines personnes adéquatement vaccinées contracteront le virus. Si les personnes adéquatement vaccinées qui présentent une infection post vaccinale par le variant Delta peuvent transmettre le virus, elles semblent le propager pendant une période plus courte.

Il est prouvé que la protection contre l'infection symptomatique chez les personnes adéquatement vaccinées diminue légèrement après six mois, en particulier chez celles qui faisaient partie d'un groupe prioritaire au début de la campagne vaccinale et dont l'intervalle entre la première et la deuxième dose était plus court. Une infection symptomatique post

of evasion of vaccine-induced immunity or waning of vaccine-induced immunity. Although evidence suggests a small amount of waning from symptomatic infection over time, a high level of protection from severe COVID-19 disease amongst those that are fully immunized continues to be maintained thus far in follow up studies.

The intent of a COVID-19 booster dose is to restore protection against symptomatic infection that may have waned over time in individuals who responded adequately to an initial primary vaccine series. As health care workers frequently provide close contact care to vulnerable individuals and Indigenous people who have a culture of intergenerational living, an additional dose beyond the primary vaccine series provides additional protection from symptomatic infection and further potential transmission in these settings.

As of October 25, 2021, the province will be offering health care workers and First Nation people a mRNA COVID-19 booster dose in circumstances where **six months or greater has passed since their second dose of the vaccine**. Appointments for a booster dose can be scheduled at a RHA community clinic via the on-line scheduler, at a participating pharmacy or through a similar pathway first and second doses were given. Health care workers and Indigenous persons seeking a COVID-19 booster dose must bring their proof of vaccination, i.e. immunization record, to the appointment.

A vaccine booster dose for health care workers and Indigenous persons will mitigate the risk of transmission of the virus to vulnerable persons, as well as prevent the loss of a critical workforce for COVID-19 related reasons.

vaccinale peut s'expliquer par un certain degré d'évasion ou par une diminution de l'immunité induite par le vaccin. Même si tout indique que l'immunité contre l'infection symptomatique diminue légèrement avec le temps, des études complémentaires démontrent que jusqu'à présent, le niveau de protection contre les complications de la COVID-19 reste élevé parmi les personnes adéquatement vaccinées.

Le but d'une dose de rappel d'un vaccin contre la COVID-19 est de rétablir la protection contre l'infection symptomatique qui peut avoir diminué au fil du temps chez les personnes qui ont réagi adéquatement à leur série vaccinale initiale. Étant donné que les travailleurs de la santé fournissent fréquemment des soins de proximité à des personnes vulnérables, et que la cohabitation intergénérationnelle fait partie de la culture autochtone, l'ajout d'une dose à la série vaccinale primaire apporte une protection supplémentaire contre l'infection symptomatique et prévient une transmission potentielle dans ces environnements.

À compter du 25 octobre 2021, la province offrira une dose de rappel d'un vaccin à ARNm contre la COVID-19 aux travailleurs de la santé et aux les membres des Premières Nations **qui ont reçu leur deuxième dose de vaccin il y a six mois ou plus**. Il est possible de prendre rendez-vous pour se faire administrer une dose de rappel dans un centre de vaccination communautaire des régions régionales de la santé grâce au planificateur en ligne ou dans une pharmacie participante ou de la même manière que pour les première et deuxième doses. Les travailleurs de la santé et les Autochtones qui souhaitent recevoir une dose de rappel d'un vaccin contre la COVID-19 doivent se présenter au rendez-vous munis de leur preuve de vaccination, à savoir leur dossier d'immunisation.

La dose de rappel pour les travailleurs de la santé et les Autochtones atténuera le risque de transmission du virus aux personnes vulnérables et évitera de perdre une main-d'œuvre essentielle pour des raisons associées à la COVID-19.

